CONCERTATION · DU VILLAGE AU MONT-LACHAT

La méthode

Comment vos contributions ont été recueillies, recopiées, comptées — et ce qu'il en advient

Document publié avec le recueil des contributions, le 26 octobre 2026, en ligne sur le site de la commune, rubrique Actualités, et à l'accueil de la mairie.

PARTIE 1

Ce qui a été recueilli

- **Le 25 septembre 2026**, salle polyvalente : 67 participants, répartis sur 9 tables. Chaque table a rempli quatre fiches A3, une par question — le village, le plateau du Lachat, les liaisons entre les deux, l'accès au plateau en été —, avec quatre zones : les constats, les propositions, les conditions, les désaccords. Chaque table a ensuite reporté ses idées fortes sur un tableau commun.
- **Jusqu'au 12 octobre**, à la mairie : 18 contributeurs individuels ont déposé une fiche ou écrit un courriel. Les envois arrivés dans les jours qui ont suivi ont été pris en compte. Cela fait dix-sept envois, numérotés de C-01 à C-17 : l'un des courriels a été écrit à deux.
- **Au total, 85 participants et 568 contribution**s.

PARTIE 2

Comment tout a été recopié

Chaque fiche et chaque courriel ont été recopiés **mot pour mot**, sans correction d'orthographe ni de tournure, sans tri et sans commentaire. Un mot illisible est signalé [illisible]. Un mot rayé par son auteur est omis ; une proposition rayée par la table est signalée comme telle. Les désaccords sont conservés tels qu'ils ont été écrits. Une fiche qui tenait sur deux pages a été réunie en une seule.

Chaque contribution porte un **repère** : T4-Q2-P3 désigne la table 4, la question 2, la troisième proposition ; C-07-Q1-C2 désigne le septième contributeur individuel, la question 1, le deuxième constat. Les lettres C, P, K et D distinguent les constats, les propositions, les conditions et les désaccords. Ce repère suit la contribution jusqu'à la réponse qui lui sera faite : chacun pourra retrouver sa phrase, et la suite qui lui est donnée.

Les envois qui ne suivaient pas les quatre questions ont été répartis dans la question qu'ils concernent ; les textes libres, plus longs, figurent dans le recueil à la suite des fiches.

PARTIE 3

Comment on a compté

Ce qu'on appelle une contribution. Une contribution est un élément écrit tel que son auteur l'a séparé des autres — par un tiret, un numéro, un retour à la ligne —, qu'il tienne sur une ligne ou sur plusieurs : un constat, une proposition, une condition ou un désaccord. Dans un courriel ou un texte libre, chaque passage

qui développe un point distinct compte pour une contribution. Chacune porte son repère. Au total, 568 contributions : 330 écrites par les 9 tables, 238 par les 18 contributeurs individuels ; 210 constats, 249 propositions, 88 conditions et 21 désaccords. Tout ce qui a été écrit est compté, y compris les deux propositions qu'une table a elle-même rayées.

Les contributions qui disent la même chose ou une chose proche ont ensuite été rapprochées : cela donne 71 idées. Une contribution qui porte deux idées compte dans les deux. Pour chaque idée, le recueil indique :

- **le nombre de fois** où elle a été écrite — une table qui l'a écrite dans deux zones compte deux fois ;
- **sa provenance : les tables et les contributeurs individuels qui l'ont écrit**e ;
- **le tableau commun** : le nombre de fois où les rapporteurs l'ont reprise au tableau commun de la soirée.

Dans chaque question du recueil, les idées sont classées selon le nombre de tables et de contributeurs qui les ont écrites ; les conditions posées, les désaccords et les idées écrites une seule fois viennent en fin de tableau. La part des idées figure dans la synthèse, qui croise les quatre questions, et, pour les idées phares, dans le tableau qui clôt le recueil : c'est la proportion des 9 tables de la soirée et des 18 contributeurs individuels qui l'ont écrite, soit 27 tables et contributeurs au total, le courriel écrit à deux comptant pour deux. Une idée écrite par les neuf tables et par neuf contributeurs l'est par 18 sur 27 : sa part est de 67 % — c'est le cas de « trop de voitures l'été sur la route et le plateau du Lachat ». Une table de huit personnes et un contributeur seul comptent pour un chacun : la part dit jusqu'où l'idée a circulé, d'une fiche à l'autre.

Les 71 idées ont été regroupées en **huit thèmes**, classés selon la part des tables et des contributeurs qui les ont abordés. La synthèse qui les présente est relue par le comité de suivi le 5 novembre, avant sa publication : le comité vérifie qu'elle rend fidèlement ce qui a été écrit, rien d'oublié, rien de déformé, rien d'ajouté.

PARTIE 4

La règle de publication

- **Tout est publié** : chaque contribution, telle qu'elle a été écrite, dans le recueil ; les tableaux communs de la soirée ; cette méthode.
- **Les noms ne sont jamais publiés.** Les fiches et courriels originaux, les noms masqués, sont publiés en ligne et consultables en mairie, sur demande ; la feuille d'émargement demeure à la mairie.
- **Chaque idée reçoit une réponse** : retenue, avec la personne ou la structure qui la porte ; confiée à l'étude ; à approfondir ; non retenue, avec la raison ; déjà engagée ; ou relevant d'un autre acteur — la SPL, l'Office de tourisme, Arlysère —, auquel la commune l'a transmise par écrit et dont elle rapporte la réponse.

PARTIE 5

Ce qui vient

QUAND	QUOI
26 octobre	Le recueil des contributions est publié, en ligne et en mairie.
5 novembre, 19 h	Le comité de suivi relit la synthèse ; elle est publiée dans les jours suivants.
Samedi 14 novembre, 9 h–18 h	Ateliers participatifs avec Cimbô et LandFabrik, salle polyvalente.

QUAND	QUOI
Lundi 23 novembre, 18 h	Deuxième réunion du comité de suivi : les réponses envisagées.
Fin novembre–début décembre	Première séance de travail sur les modalités d'accès au plateau du Lachat l'été.
Début décembre	La commune arrête une réponse pour chacune des 71 idées.
Mercredi 16 décembre, 19 h	Soirée de restitution, salle polyvalente ; document de restitution publié en décembre.

La commune s'applique les principes de la Commission nationale du débat public : transparence, égalité de traitement, argumentation, et rendre compte de ce qu'elle fait de chaque contribution.